



La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

25 septembre
2008

La protection des espèces et les principes de dérogation





Les différents statuts des espèces

Espèces patrimoniales

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

25 septembre
2008

Conventions internationales

CITES (1973)
Convention de Berne (1979)
Convention de Bonn (1982)

Directives européennes

Directive Habitats (1992)
Directive Oiseaux (1979)

**Espèces
protégées**

Réglementation Nationale

Listes Rouges / Livres Rouges

Espèces menacées, sans valeur réglementaire (UICN, livres rouges)

Espèces rares, menacées

A dire d'expert



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Les mesures de protection

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

La loi de 1976 sur la protection de la nature
articles L411-1 et L411-2 du code de l'environnement

Espèces protégées = espèces visées par les arrêtés ministériels

Les interdictions (différents niveaux de protection):

- Atteinte aux spécimens (destruction, mutilation, capture...)
- Perturbation intentionnelle
- Détention, transport, vente... de spécimens
- *Dégradation des habitats*

25 septembre
2008



Quelques chiffres :

1881 espèces protégées au
niveau national

294 espèces végétales
protégées au niveau
régional PACA



**La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation**

**25 septembre
2008**

	Flore	Faune
National	<p>20 janvier 1982</p> <p>Espèces végétales marines : 19 juillet 1988</p>	<p>Oiseaux : 17 avril 1981 modifié</p> <p>Écrevisses autochtones : 21 juillet 1983 modifié</p> <p>Oiseaux Guyane : 15 mai 1986</p> <p>Mammifères Guyane : 15 mai 1986</p> <p>Poissons : 8 décembre 1988</p> <p>Mammifères marins : 27 juillet 1995</p> <p>Esturgeon : 20 décembre 2004</p> <p>Faune marine : 20 décembre 2004</p> <p>Tortues marines : 14 octobre 2005</p> <p>Mammifères terrestres : 23 avril 2007</p> <p>Insectes : 23 avril 2007</p> <p>Mollusques : 23 avril 2007</p> <p>Amphibiens et reptiles : 19 novembre 2007</p>
Régional	<p>9 mai 1994</p>	
Départemental	<p>arrêtés préfectoraux limitant la cueillette</p>	





Les dérogations possibles

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

Strictement encadrées :

- L411-2,
- R411-1 à 16 (décret du 4 janvier 2007),
- arrêté 19 février 2007,
- circulaire 21 janvier 2008

3 conditions à remplir :

- Être dans un des cas de dérogation prévus par la réglementation *(dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique, ou pour d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique)*
- Absence de solution alternative
- Ne pas porter atteinte à l'état de conservation des populations des espèces concernées

25 septembre
2008



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



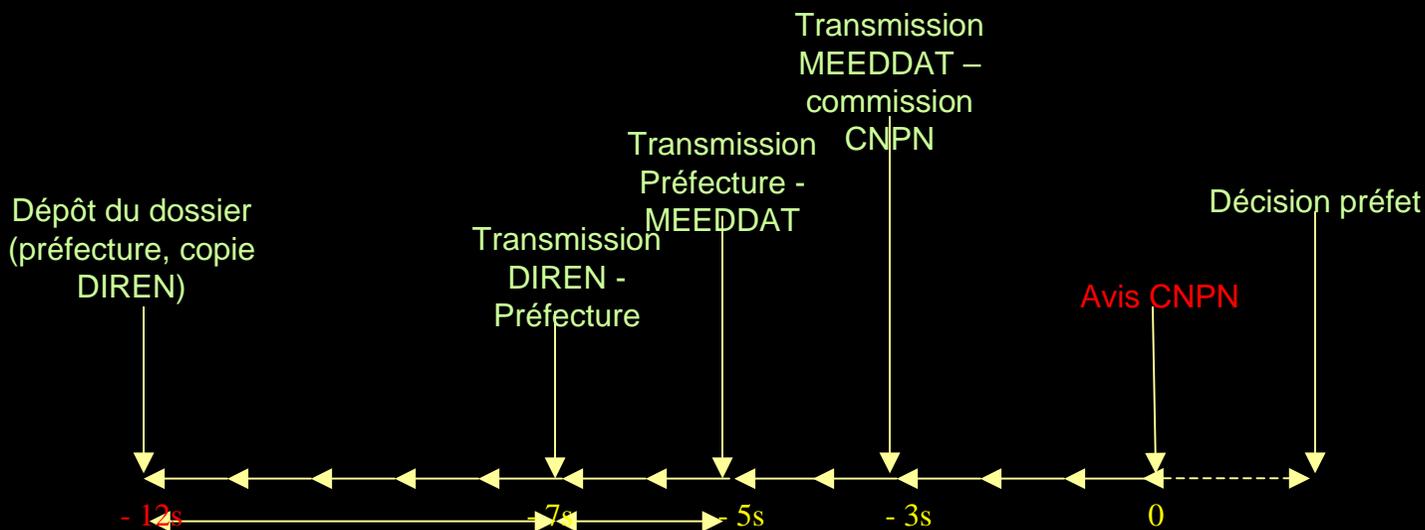
Direction régionale
de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Procédure d'instruction

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

25 septembre
2008



Instruction DIREN :
avis CBN, groupe de
travail CSRPN

Instruction
Préfecture

Instruction MEEDDAT
saisine expert délégué,
puis saisine
commission spécialisée
le cas échéant

Autres procédures



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Contenu du dossier

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

Une justification et présentation du projet

Une description de l'impact du projet sur la ou les espèces protégées
concernées

Les mesures d'atténuation et de compensation

Une conclusion sur le maintien dans un état de conservation favorable
des populations des espèces concernées

25 septembre
2008



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Quelques conseils...

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

25 septembre
2008

Il est donc impératif de réaliser :

- un recensement des types de milieux naturels dans lesquels le projet se situe;
- un recensement des espèces animales et végétales présentes sur l'emprise du projet et ses abords
- recensements faits **AUX SAISONS PROPICES** au cours de l'année (périodes d'activité des animaux et de végétation).
- Sur une zone d'étude suffisamment vaste pour permettre de remettre le projet dans son contexte
- Faire appel à des bureaux d'études spécialisés en écologie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Quelques conseils...

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

25 septembre
2008

Dérogations à obtenir AVANT la réalisation du projet

- ANTICIPER et prévoir la réalisation des études, la demande de dérogation et l'obtention de l'autorisation dans le calendrier de réalisation de l'opération.
- Mener cette procédure LE PLUS TÔT POSSIBLE
- A conduite en parallèle des autres procédures d'autorisation (ICPE, loi sur l'eau, DUP, ...), dans un souci de COHERENCE D'ENSEMBLE (du projet et des mesures)
- Présenter le dossier dans sa globalité, y compris les projets connexes
- Prendre contact avec la DIREN le plus en amont possible



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Quelques conseils...

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

25 septembre
2008

Quelques éléments essentiels du dossier de demande :

- Des cartes lisibles, faisant figurer l'emplacement du projet et de la zone d'étude
- Une description des inventaires (méthodologie, nombre de jours, périodes...)
- Description détaillée et chiffrée des mesures
- Des engagements clairs du maître d'ouvrage



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Pour éviter...

La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

En cas de non respect de ces précautions et s'il y a destruction de spécimens (ou de milieux de certaines espèces protégées), il y a un réel risque de contentieux :

- Pénal
- Administratif avec remise en cause des autorisations administratives
- Communautaire pour non respect des directives
- Avec possibilité d'interruption des travaux

25 septembre
2008





La protection
des espèces
et les
principes de
dérogation

Plus de renseignements sur :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Especies-protegees>

25 septembre
2008



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR